



FICHE DE DONNES DE SECURITE (2001/58/CE)

Ultra C/ART

GEL DETARTRANT WC

Edition : 1
Date : 05/03/2007
Page : 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL : GEL DETARTRANT WC
CODE FORMULE : 130509
DESCRIPTION/EMPLOI : Nettoyant, détartrant et désodorisant toilettes (WC et urinoirs)

PRODUCTEUR/DISTRIBUTEUR COMMERCIAL

ADRESSE : GEH
12 rue des Cortots
21121 FONTAINE LES DIJON
TELEPHONE : 03-80-57-07-07
FAX : 03-80-57-07-00
E-MAIL : geh@geh.fr

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) : 01-45-42-59-59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY : +33 (0)3-83-32-36-36
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE : +32 (0)70-245-245

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100110) Acide citrique	5949-29-1	201-069-1	<= 1 %	Xi	R36
(100172) Acide formique	64-18-6	200-579-1	< 10 %	C	R35

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Classification selon méthode conventionnelle de calcul. Irritant pour les yeux et la peau.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé, mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

MÉTHODE DE NETTOYAGE

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver ensuite abondamment à l'eau.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
STOCKAGE	
PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION	
LIMITE(S) D'EXPOSITION	Acide formique : VLE 9 mg/m3.
PROTECTION INDIVIDUELLE	
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas nécessaire.
PROTECTION DES MAINS	des gants résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX	lunettes de sécurité.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	gel.
ODEUR	parfumée.
COULEUR	bleu.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	+/- 2,6 (1%)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/- 1,030 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ	Totale à 20°C

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Températures au-dessous de 0°C. des températures élevées.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Non déterminé.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Irritation de la peau.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Irritation.
- INGESTION	Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.
EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)	
EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)	Non soumis à la réglementation ADR/RID.
VOIES MARITIMES (IMDG)	Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER



Xi

PHRASE(S) R

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

PHRASE(S) S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

RÈGLEMENT (CE) N°648/2004

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

< 5 %

Agents de surface non ioniques

Parfums

AGENTS CONSERVATEURS

/.

FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 %

Pas de.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R RUBRIQUE 2

R35 - Provoque de graves brûlures

R36 - Irritant pour les yeux